

DISCOURS DU PCA DE L'ANADER

A LA CEREMONIE DE DEDICACE DES OUVRAGES PROFESSIONNELS DU 10/12/2014 Hôtel du District d'Abidjan Salle Emmanuel Dioulo

Monsieur **KISSI BI KOUAME**, Conseiller Technique
représentant Madame KABA Nialé, Ministre
auprès du Premier Ministre, chargée de
l'Economie et des Finances ;

Monsieur le Représentant de Monsieur le
Gouverneur du District Autonomes d'Abidjan,

Autorités Administratives et Coutumières de la
Région du Zanzan,

Mesdames et Messieurs les invités d'honneur,

Messieurs les Présidents de Conseil
d'Administration,

Monsieur Le Président de la Chambre
d'Agriculture,

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,
Directeurs Centraux et Chefs de Service,

Honorable invités,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis de la presse.

Nous voudrions d'abord adresser nos
remerciements à tous nos illustres invités dont la
présence effective à cette cérémonie de dédicace
nous honore infiniment et rehausse l'image de
cet évènement.

Dans son rapport "**Doing business 2014**", la
Banque mondiale indique que la Côte d'Ivoire fait
partie des pays qui ont le plus amélioré la
réglementation des affaires à travers une série de
réformes qui favorise la compétitivité au sein de
l'économie ivoirienne dans son ensemble.

Nous pouvons donc envisager un futur économique encore plus radieux. Mais pour y parvenir, il faut s'en donner les moyens au niveau managérial en espérant une plus grande prospérité de nos entreprises et par ricochet, celle de l'Etat de Côte d'Ivoire.

Monsieur Le Représentant de Madame La Ministre chargée de l'Economie et des Finances, Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises, La cérémonie de dédicace d'ouvrages qui nous réunit aujourd'hui et que nous avons l'honneur de présider, s'inscrit dans le cadre de la vulgarisation d'un certain nombre d'instruments de gestion.

En effet, ces ouvrages ne sont pas de la littérature à "*l'eau de rose*" mais des outils de gestion très pratiques et très au fait de la réglementation ivoirienne dans le domaine de la gestion des ressources humaines au plan juridique, comptable que fiscal.

Honorables invités, chers décideurs, l'auteur qui est un expert en gestion des systèmes de rémunération n'est pas inconnu de nombre d'entre nous. Il s'agit de Monsieur KOBENA Alomo, Directeur Général du cabinet EXCELSIOR CONSULTANTS, Manager Général de GLOBAL NEWS, et fondateur du site internet www.lexpertenligne.net

Il nous présente six ouvrages professionnels qui nous aideront efficacement à maîtriser les mécanismes en matière de contrat de travail et de gestion de la rémunération.

C'est le lieu pour nous, tout en vous présentant les différents ouvrages, de faire une adresse particulière aux éminentes personnalités du monde de la gestion qui ont bien voulu apporter leurs regards avisés aux œuvres de Monsieur KOBENA Alomo en les préfaçant. Ce sont :

1- LES TROIS DIMENSIONS DU CONTRAT DE TRAVAIL

Cet ouvrage qui résorbe les difficultés d'interprétation et de méconnaissances du code du travail et de la convention collective interprofessionnelle pour de meilleurs rapports contractuels entre employeur et employé,

est préfacé par **Le Général de Brigade KISSI Anani Raymond**,
Contrôleur Général de l'Administration et des Finances de la Défense.

2- LE LICENCIEMENT, DU DROIT A LA PRATIQUE

Traite, quant à lui, non seulement des règles et procédures pour un licenciement qui soit légal, mais aussi des précautions et du tact que l'employeur doit avoir à le faire.

Il est préfacé par le **Magistrat Hors Hiérarchie GNAKADE Ladj Joachim**,
Doyen des Juges d'instruction du Tribunal de Première Instance d'Abidjan.

3- LES SECRETS DE LA PAIE

La fonction de la paie n'est pas simple. C'est une fonction d'expertise au regard de la densité et parfois de la complexité de la législation relative à la rémunération et à la fiscalité des salaires qui fait l'objet d'une attention particulière.

Avec des illustrations de calcul claires prenant en compte à la fois le Code Général des Impôts et Celui de Prévoyance Social ainsi que le Code du Travail et la Convention Collective Interprofessionnelle, cet ouvrage démystifie les secrets de la paie.

Il est préfacé par **M. ZADI KESSI Marcel**,
Président du Conseil Economique et Social,
Président du Conseil d'Administration SODECI-CIE.

4- MAITRISER LES MECANISMES ET CALCUL DES CONGES PAYES

qui est préfacé par **Son Excellence TETI KEKE
Magloire,**
Secrétaire Général du Conseil de l'Entente,

visé à pallier aux insuffisances en matière de
calcul de congés payés.

Tandis que

5- MAITRISER LES MECANISMES ET CALCUL DES HEURES SUPPLEMENTAIRES

est un outil d'aide au traitement adéquat des
heures supplémentaires.

Il est préfacé par **M. LOUKOU Koffi Akpo**
Président Directeur Général de LKA Services.

Et enfin :

6- BAREME DES IMPOTS SUR SALAIRE RETENUE A LA SOURCE

Est un ouvrage qui est destiné aux employeurs
pour leur permettre d'effectuer sur le salaire les
retenues à la source :

- de l'impôt sur les salaires (**IS**),
- de la Contribution Nationale(**CN**) y afférentes et
- de l'Impôt Général sur le Revenu(**IGR**).

Monsieur Le Représentant, nous savons que
Madame La Ministre est une femme travailleuse,
méticuleuse et acharnée. C'est par ses mérites
qu'elle est devenue la première femme, depuis
l'indépendance de notre pays, à occuper le
portefeuille ministériel de l'Economie et des
Finances.

A cette tribune, nous voulons lui traduire toute notre admiration et emboiter le pas au Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA pour dire d'elle, qu'elle est « **UNE ECONOMISTE DE PREMIERE CLASSE** ».

Sachez Monsieur Le Représentant que votre présence effective à cette cérémonie pour marquer celle de Madame La Ministre en sa qualité de Marraine est le signe palpable de l'intérêt qu'elle accorde personnellement à l'amélioration interne des entreprises et à la dynamisation de l'Economie ivoirienne.

Honorables invités, sans faire de la publicité, nous avons été ravi de présider cette cérémonie. La Direction Générale de l'ANADER a déjà requis les services du cabinet EXCELSIOR CONSULTANTS pour son expertise dans la restructuration de notre système de rémunération.

C'est donc un honneur que Monsieur KOBENA Alomo nous fait en nous sollicitant pour présider cette sympathique cérémonie.

C'est surtout en connaissance de cause, qu'en concluant donc nos propos, nous souhaiterions vous recommander tous ces ouvrages conçus et élaborés pour nous tous.

Nous vous remercions de votre aimable attention.